

CONFERENCE DES PRESIDENTS DES PARLEMENTS
DES PAYS MEMBRES DE LA C.E.E. ET DU PARLEMENT EUROPEEN
- MADRID LE 20 MAI 1989 -

Afin de renforcer la dimension démocratique du processus européen et le développement des relations entre les Parlements des Douze et le Parlement Européen et entre les Parlements nationaux, le Président Laurent FABIUS a présenté plusieurs propositions qui ont recueilli l'assentiment de la Conférence des Présidents :

- Les administrations des Assemblées, sous l'autorité de leurs Secrétaire généraux, accroîtront leur coopération, notamment en liaison avec le C.E.R.D.P. ;

- Les Parlements nationaux prendront toutes dispositions qu'ils jugeront utiles pour favoriser l'association des représentants de leur pays au Parlement Européen aux travaux de leurs organes spécialisés ;

- Dans le même esprit, il est pris acte du fait que le Parlement Européen envisage déjà de faciliter l'association de Parlementaires nationaux aux travaux de ses propres organes spécialisés ;

- Les organes des Parlements nationaux, spécialisés dans les affaires européennes sont invités à se rencontrer à intervalles réguliers pour débattre en commun de thèmes arrêtés au préalable ; dans cet esprit, le Président Laurent FABIUS a proposé, en accord avec le Président POHER, qu'à l'occasion de la présidence française, une première rencontre soit organisée à Paris, à l'initiative du Parlement français, au cours du second semestre ;

- Il est souhaitable que l'ensemble des Commissions des Parlements poursuivent les contacts réguliers qu'elles entretiennent avec leurs homologues ;

- Les Parlements nationaux des Douze se proposent d'organiser, chaque année, un RENDEZ-VOUS DE L'EUROPE à l'occasion duquel chacun d'eux pourra débattre d'un sujet d'intérêt européen choisi en commun.